



TRAP&CO,

Ne vous déplacez plus
pour rien !



Rappel du texte de loi

- « Tous les pièges doivent être visités tous les matins, au plus tard à midi, par le piégeur ou un préposé désigné par lui et à cet effet.
- Pour les pièges des catégories 3 et 4 de l'article 2 ci-dessus, cette visite doit intervenir au plus tard dans les deux heures qui suivent le lever du soleil.
- Toutefois, le piégeur peut utiliser un dispositif de contrôle à distance, tel qu'une balise électronique, lui permettant de constater si le piège a capturé ou non un animal. [...] »

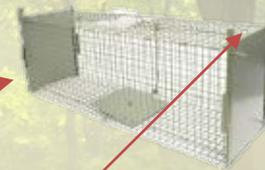
*Selon l'article 13 modifié
par Arrêté du 28 juin 2016 – Art.2*

Installation

1. Installer la centrale
2. Installer le capteur sur le piège dans un rayon maximal de 300 m par rapport à la centrale
 1. Catégorie 1 : Les cages
 2. Catégorie 3 : Les collets à arrêtoir
 3. Catégorie 4 : Les pièges à lacets à patte
3. Relier, via un câble, l'actionneur du piège au capteur grâce à un aimant
4. Paramétrer sur la plateforme les téléphones et les e-mails des personnes à contacter



2



3



4



Le principe de fonctionnement

- Les capteurs installés sur les pièges sont connectés à la centrale
- Lors d'une prise, la traction exercée désolidarise l'aimant de la balise
- L'alerte capture est transmise en temps réel à la centrale
- Les informations sont émises à la plateforme de gestion via le réseau **SIGFOX** *

*(Réseau français basse consommation, longue portée et haute qualité de service).

10
satellites max
par centrale

300 m
distance max entre
satellite / centrale

1
abonnement
= 1 centrale

« Alerte capture »
SMS et mail



Pourquoi TRAP&CO ?

- Alerte en TEMPS REEL sur votre mobile (SMS, e-mail)
- COUT d'exploitation REDUIT
 - Economie de carburant
 - 1 seul abonnement annuel par centrale pour les SMS et e-mail
- RAPIDITE et SIMPLICITE de mise en place
- AUTO-CONTRÔLE de fonctionnement
 - Si un des capteurs n'a pas émis 24h après sa dernière émission, un message est envoyé au piègeur
- Dispositif ANTI-VOL
 - Nécessite un abonnement complémentaire valable pour tous vos capteurs, permettant la géolocalisation
- Piles standard du marché
- Grande autonomie
 - 1 an pour les capteurs*
 - 1,5 mois pour la centrale*

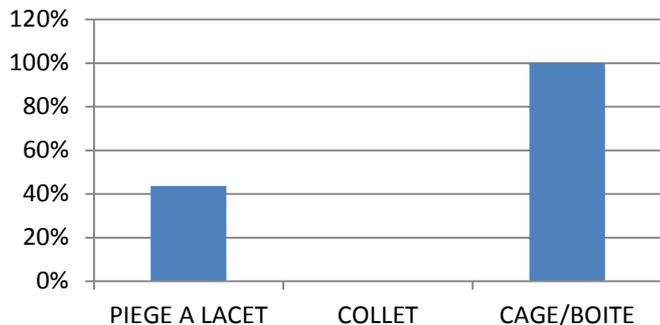
**Pour une activité 24h/24h*



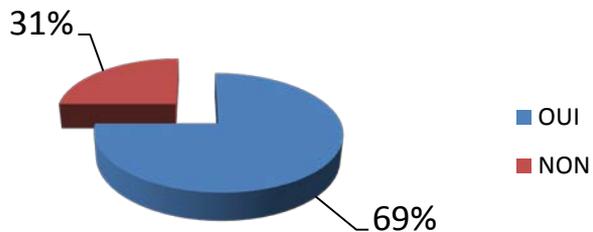
Quelques chiffres

- 72 Capteurs en fonctionnement et suivis par l'ADPA 37

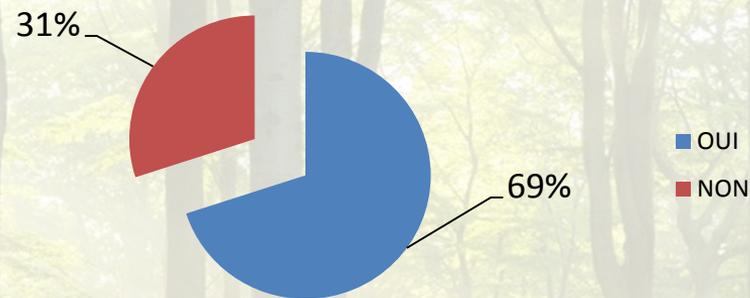
TYPE DE PIEGE



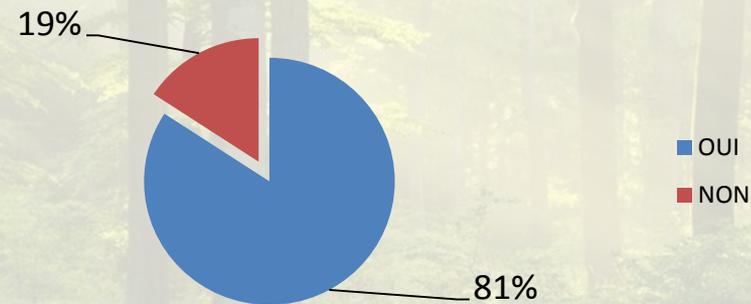
AUGMENTATION PERIODE DE PIEGEAGE



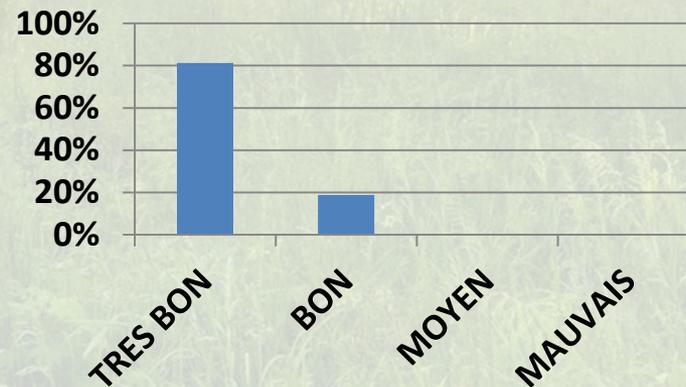
AMELIORATION ZONE DE PIEGEAGE



SOUHAITEZ VOUS D'AUTRES BALISES

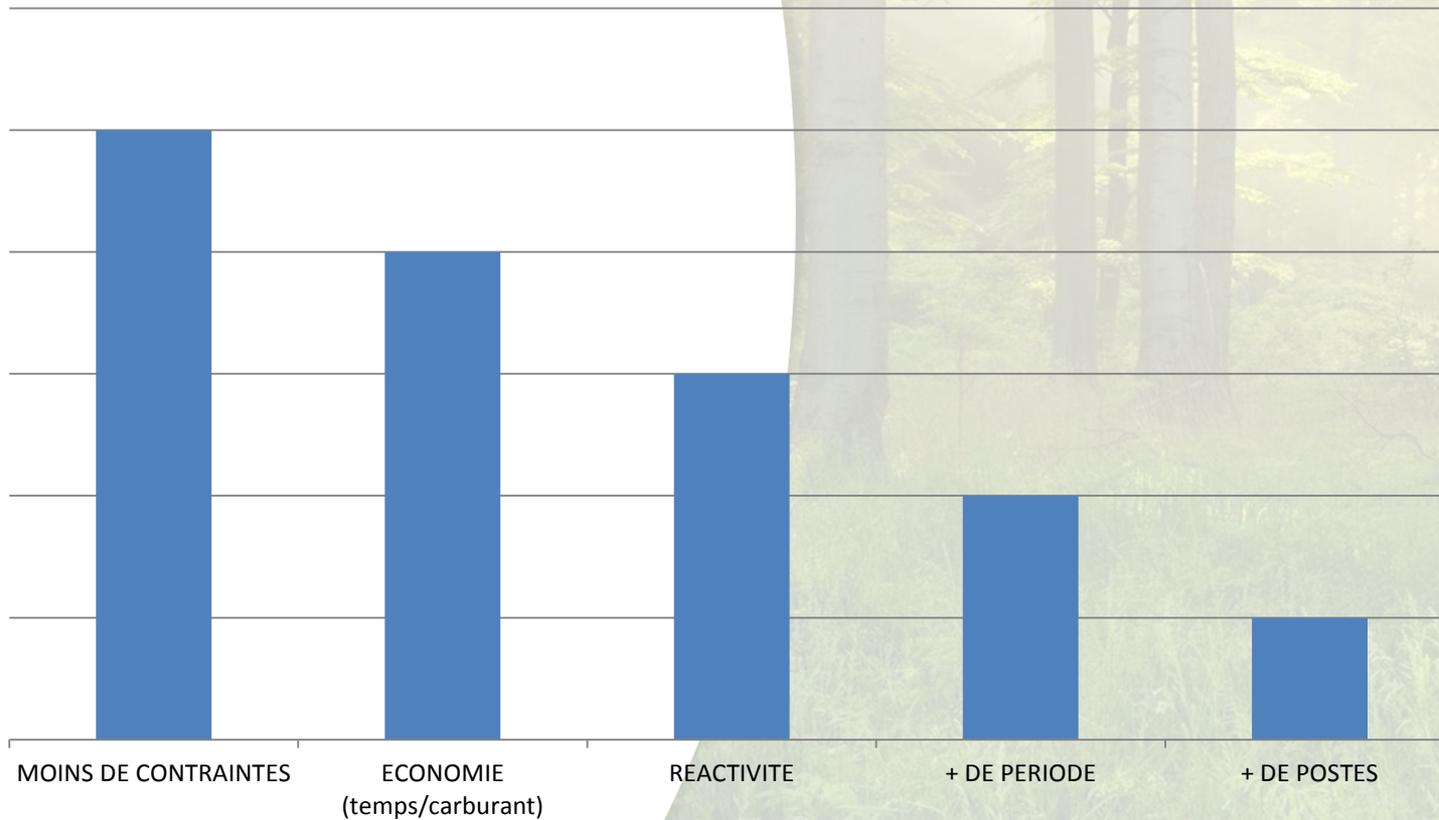


SENTIMENT GENERAL



Quelques chiffres

LES AVANTAGES COTE UTILISATEUR (du + au -)



UN RAPIDE CALCUL ECONOMIQUE

L'investissement coût balise par rapport aux frais de main d'œuvre et/ou de déplacements quotidiens:

DEUX EXEMPLES

PREMIER: LES FRAIS DE DEPLACEMENTS



SECOND: LA MAIN D'OEUVRE



PREMIER EXEMPLE



L'investissement coût balise par rapport aux frais déplacements quotidiens:

Cas d'un déplacement avec voiture tous les jours pour vérifier un piège à 10km :

Véhicule conso moy , 5l/100km fuel soit sur 1mois : 43,5 € par mois de déplacement

Formule :

$((10\text{km} \times 2 \text{ (Aller/retour)} \times 30 \text{ jours}) / 100\text{km}) \times 5\text{l conso véhicule}) \times 1,45\text{€/litres} = 43,5\text{€}$

Dans ce cas le prix de la balise est rentabilisé après 2 mois d'utilisation d'économie en carburant.



**Merci de votre
attention**

**Avez-vous des
questions ?**